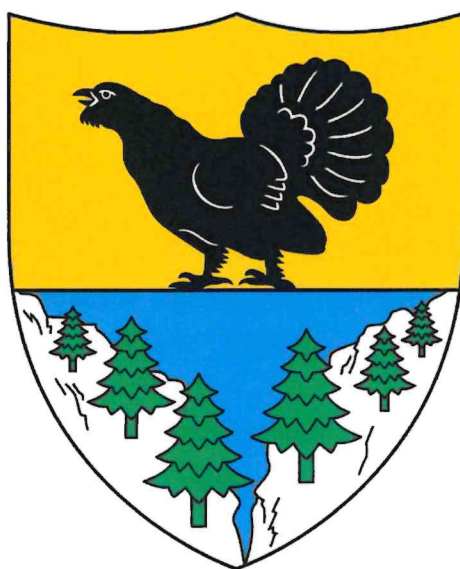


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE ORDINAIRE
DU 3 OCTOBRE 2024**



La présidente ouvre la séance à 20h17 en accueillant les membres du Conseil général, du Conseil communal, le public et la presse. Elle rappelle que les orateurs doivent annoncer leur nom lors des prises de parole, et que pour les questions en lien avec les comptes 2023, le numéro de compte, ainsi que la fonctionnelle concernés doivent être annoncés. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2024.
3. Nomination d'une·e conseiller·ère communal·e
4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal :
 - 4.1. Demande de crédit d'engagement de CHF 75'000.00 pour viabiliser la parcelle des Clos. Rapport à l'appui.
 - 4.2. Approbation des comptes 2023. Rapport à l'appui.
5. Etat d'avancement des travaux préparatoires de Laténa.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Informations des membres du Conseil communal.
9. Questions des membres du Conseil général.

La présidente demande s'il y a des remarques.

L'ordre du jour n'appelle aucune remarque.

1. Appel

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo ;

Vice-Président : M. Thierry Adatte ;

Secrétaire : M. Michel Vesco ;

Membres : M. Cédric Abplanalp ;

M. Gilles Christen

M. Pierre-André Geiser

M. Jonathan Pingeon

M. Michele Migliore

M. Bernard Monnet

M. Michel Riba ; excusé

Mme Maryline Sunier ; excusée



Conseil communal :

Président : M. Christophe Aubert

Secrétaire : Mme Nadège Grivel

Vice-secrétaire : Mme Vanessa Renfer

Membre : -

Vice-président : M. Claude Borel, excusé

Administration :

Mme Laura Richard, administratrice

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative ; excusée

La présidente remercie le secrétaire pour son appel.

2. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2024

Il n'y a aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Nomination d'une·e conseiller·ère communal·e

Constanze Bonardo

C'est pour trois mois, mais je pose quand même la question : quelqu'un souhaiterait-il tout de même se proposer ? Nous n'avons pas de candidat de notre côté. Avez-vous reçu une candidature ?

Vanessa Renfer

Non, nous n'avons pas reçu de candidature, mais ce point a dû formellement être mis à l'ordre du jour.

4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal.

4.1 : Demande de crédit d'engagement de CHF 75'000.00 pour viabiliser la parcelle des Clos

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

Vanessa Renfer

Je pense que ce rapport est suffisamment explicite. Je souhaite simplement éclaircir le fait que nous avons déposé cette demande relativement tard, puisque les travaux ont déjà été effectués l'année passée.

Nous n'avions pas prévu initialement la réalisation de ces conduites dans le plan des travaux au tout début de 2023. C'est en cours de chantier que nous avons réalisé qu'il était important de les faire à ce moment-là. La parcelle des Clos est ainsi équipée et prête pour la future construction.

La raison pour laquelle nous n'avons pas pu faire la demande plus tôt, c'est parce que nous avons attendu de connaître les mètres et le chiffrage exacts du coût que représentait la pose de ces conduites. Obtenir les chiffres en question a pris du temps. C'est pour cela que la demande ne peut être soumise que maintenant.

Il faut dire aussi que nous n'avions pas forcément imaginé que cela puisse coûter aussi cher pour viabiliser cette parcelle. Néanmoins, étant donné que ce sont des frais qui vont pouvoir être répercutés sur les futurs propriétaires, cela n'a pas d'impact sur la commune, en fait. Y a-t-il des questions par rapport à ce point ?



Bernard Monnet

Par rapport à l'aménagement des Clos, est-ce qu'un plan a été réalisé pour que l'on puisse connaître la disposition ? Quel sera le genre de maisons ? Les immeubles de 7 appartements me paraissent grandioses. De plus, la construction de 7 maisons, qui comptabiliseront 18 logements, amènera beaucoup de monde. Cela va aussi générer des problèmes au niveau de la circulation lors de la construction. Nous avons déjà beaucoup de problèmes dans la commune actuellement. Même avec les nouvelles réfections qui ont été faites, on se rend compte que ce n'est plus très large. Si l'on a voulu ralentir les cyclistes, je crois que l'on n'y sera pas arrivé, c'est certain. Je me posais donc la question : est-ce que ce n'est pas un peu démesuré pour Enges ?

Concernant la question de l'eau, avez-vous déjà signé quelque chose pour le Grand Chaumont, qui permettrait d'améliorer l'approvisionnement de la commune d'Enges ? Est-ce que cela a été officialisé ? Est-ce que vous avez des plans ? Cela me paraît gigantesque.

Vanessa Renfer

Pour ce qui est du nombre de logements, il faut savoir qu'au tout début, selon le premier projet du promoteur, le plan de quartier prévoyait à peu près 150 habitants. Nous avons déjà réussi à réduire ce chiffre presque de moitié : il est d'environ 80 à 100 habitants pour l'ensemble du quartier. Pour arriver à ce résultat, il a fallu des négociations relativement intenses avec le promoteur, avec le soutien de nos mandataires.

Oui, cela reste un nombre très important pour le village, nous en sommes tout à fait conscients. Mais il s'avère que le PAL actuel, auquel on va se référer, permet la construction d'une telle densité.

Il est clair que quand on prévoit un projet de cette ampleur, il faut penser à tout ce qui concerne l'accueil des nouveaux citoyens : l'école, le parascolaire, les routes et l'eau.

Pour ce qui est de l'accueil parascolaire, il y a un projet pour agrandir la structure. C'est encore un peu flou, mais notre ambition est de doubler le nombre de places dans un délai de 3 à 4 ans, pour passer de 10 à 20 places d'accueil parascolaire. Pour ce qui est de l'école, de mémoire, nous avons actuellement 22 élèves. On peut facilement doubler la capacité.

Concernant les routes, des études de trafic ont été réalisées, avec des simulations. C'est sûr que cela représente des chiffres importants, et qu'il faudra des adaptations. Je comprends l'inquiétude et je pense qu'il faudra suivre cela de près.

Normalement, il faut savoir que l'ensemble des véhicules du quartier vont rentrer tout de suite dans la parcelle, à l'angle du Chasseur, après le parking et où rentrent actuellement les vaches. Il n'y aura donc pas de trafic plus loin au niveau du chemin des Brisecou, par exemple. Tout le trafic des Clos passera à cet endroit, pas plus loin. C'est une exigence que nous avons posée, afin d'éviter d'emprunter la route plus loin qui est effectivement très étroite.

Pour ce qui est de l'eau, rien n'a encore été signé pour le projet d'adduction du Grand Chaumont. Néanmoins, nous sommes au stade de l'ouverture des offres pour l'étape de l'ingénierie. Cela concerne le calcul du dimensionnement des conduites qui vont du réservoir de Frochaux jusqu'au réservoir intermédiaire – qui sera situé juste dans la forêt un peu au-dessus – puis ensuite jusqu'à Chaumont.

Mais nous n'en sommes que là pour le moment. Il ne faut pas imaginer avoir l'eau du lac avant fin 2027. La condition sine qua non pour l'habitation du quartier – pas la construction – c'était qu'il y ait de l'eau du lac. S'il n'y a pas d'eau du lac, il n'y a pas d'habitations. C'est ce que je peux dire pour le moment en réponse aux interrogations.



Concernant les plans, ils ont été déposés pour examen préalable au SAT il y a quelques semaines. L'examen préalable est une première étape. Nous n'en sommes pas à l'étape du permis de construire : cela va prendre des mois. Une séance d'information à la population sera organisée. C'est un passage obligé dans le cadre de l'élaboration d'un plan de quartier.

Thierry Adatte

J'ai une question beaucoup plus générale. Cela fait des années que l'on planche sur cette parcelle et que l'on discute avec des promoteurs. Pense-t-on vraiment que ce projet est viable ? Ceci d'autant plus avec la création de Laténa : je pense que beaucoup de choses seront probablement rediscutées. Ce projet est-il encore vraiment viable ?

J'ai une sous-question par rapport aux questions de Bernard Monnet : ce nombre d'appartements représente quand même un nombre de places de parc gigantesque. Où seront-elles situées ?

Vanessa Renfer

Concernant les places de parc, nous sommes tenus par un règlement de construction cantonal qui impose un certain nombre de places par logement – je ne sais plus exactement pour quelle surface de plancher – et en fonction de la qualité de desserte en transports en commun.

Comme nous n'avons aucune qualité de desserte, nous avons droit au maximum autorisé de places de parc par rapport au règlement de construction. Nous avons lutté avec les promoteurs pour avoir le nombre maximum de places. Cela étant dit, cela ne fait que 66 places au total. Par contre, un très grand nombre de places de parc pour les vélos.

Christophe Aubert

Les places sont toutes intégrées à la parcelle. Il faut savoir que c'est un concept qui est imposé et validé par le SPCH, comme le concept de circulation. Par rapport aux normes en matière de places de parc, nous avons vraiment fait en sorte d'en obtenir plus que le maximum autorisé.

Par ailleurs, l'aménagement des bâtiments permettrait idéalement de réaliser des places pavées ou perméables. Mais nous ne pouvons pas aller au-delà du nombre requis pour le projet déposé en préalable au SAT : si nous exigeons 100 places de parc, le SAT refuserait.

Pour répondre à la question « pourquoi si grand ? », il faut savoir que, lors de la révision du PAL, en 2013, il y a eu un remodelage de toutes les zones à bâtir qui étaient dispersées dans tous les coins de la commune – avec des zones qui ne seraient potentiellement plus acceptées par le SAT – et elles ont été regroupées sur cette zone. Il est donc difficile de remettre en question un projet qui a été avalisé il y a bientôt 12 ans.

Vanessa Renfer

Concernant les places de parc, une partie des places sera enterrée, sous les deux premiers bâtiments en zone de moyenne densité, ce qui est déjà un bon point.

D'autre part, nous avons vraiment insisté sur le fait qu'il n'y a pas de places publiques à Enges, que le parking du Chasseur est une zone privée, et que les promoteurs doivent faire attention à ces éléments.

Concernant la viabilité, est-ce qu'il s'agit de viabilité *économique* ?

Thierry Adatte

Est-ce que c'est simplement un jeu de promoteurs qui achètent des terrains et qui sentent le vent venir ou non, car ça se fait tellement souvent. En tout cas, nous en avons l'expérience ici. Est-ce qu'il y a vraiment une volonté absolue ? Est-ce que c'est déjà acheté, déjà sur plans, et est-ce qu'ils ont commencé à vendre les villas ? Car c'est quand même une longue histoire...



Vanessa Renfer

C'est justement ce qui me fait dire que cela doit être viable : je pense que si le promoteur insiste tellement auprès de nous, avec toutes les contraintes que nous avons imposées, c'est qu'il doit estimer que c'est viable pour lui. Sinon je pense qu'il aurait abandonné.

Bernard Monnet

Selon ce que tu viens de dire, il y aura donc des places souterraines, et j'ai oui dire que l'on ne pouvait justement pas aller en profondeur, que l'on ne pouvait pas excaver. Et puis on parle aujourd'hui de places souterraines...

Vanessa Renfer

Ce ne sont pas des places souterraines, mais semi-enterrées. C'est dans la pente. Par rapport à la question de l'excavation, il y a des sondages qui ont été réalisés à différents endroits du terrain, pour s'assurer que ce soit faisable.

Christophe Aubert

Il faut peut-être préciser que les parkings semi-enterrés concernent, sauf erreur, principalement les villas jumelées, qui sont, elles, sur le coteau et non pas exposées dans la cuvette où il y a tous ces problèmes hydrauliques.

Les bâtiments de 7 appartements viendraient plutôt dans le bas, dans la zone « cuvette », avec leurs places autour. Mais les parkings semi-enterrés ne sont que pour les villas.

Bernard Monnet

Le sait-on déjà ou avez-vous entendu quelque chose : est-ce que ce sera des maisons Minergie ?

Vanessa Renfer

Non. Je ne sais pas, mais de toute façon, je crois qu'il n'y a plus le choix aujourd'hui, on ne peut pas construire sans Minergie.

Bernard Monnet

Oui, mais si l'on doit avoir à Enges un quartier comme à Lignières ou à Thielle... ce n'est vraiment pas beau !

Christophe Aubert

On pense que ce ne sera pas le cas.

Vanessa Renfer

Non, ce ne sera pas le cas. L'esthétique du bâtiment est un point sur lequel le Conseil communal a le droit d'émettre un avis, voire même de mettre un veto. C'est un point d'attention pour nous. Cela a aussi été un objet de discussion, car les premières esquisses n'étaient pas terribles...

Christophe Aubert

Il faut peut-être ajouter que, finalement, on aime ou on n'aime pas. Ce sont les goûts et les couleurs. Mais le plan d'aménagement détermine précisément les bâtiments que l'on peut construire dans certaines zones.



On peut difficilement refuser, pour le quartier des Clos, des projets de locatifs de 6-7 appartements de la taille et du type de ceux que l'on a à l'entrée du village : ils sont semblables à ceux qu'ils peuvent construire aux Clos.

Pour ce qui est de l'esthétique, nous nous sommes opposés au projet qui n'était vraiment pas beau. Concernant les villas, il faut quand même préciser que la zone d'ancienne localité, la zone village, exige que la volumétrie des bâtiments corresponde au type de maison existantes. Donc, on ne peut plus, dans le village, faire une « bête » villa avec un seul logement. C'est fini.

Michele Migliore

Une question concernant l'accès des camions lors des travaux : l'accès se fera-t-il ailleurs que par la route principale ? C'est déjà un peu étroit pour croiser et, vu ce qu'il y aura à faire, il y aura de nombreux va-et-vient.

Vanessa Renfer

Je ne vois pas très bien ce que l'on pourrait faire...

Christophe Aubert

On pourrait très bien imaginer un accès par l'arrière du village, mais nous n'en sommes pas à de telles négociations à ce stade du projet. Il est clair que ce sont des points très importants et sensibles. Nous pourrions très bien imaginer une voie d'accès par derrière, coupant dans le terrain agricole. Mais pour l'instant, comme rien n'est déposé, nous n'en sommes pas à ce stade.

Michele Migliore

Tu as dit tout à l'heure que l'accès ne se ferait pas plus loin car c'était étroit, mais ce passage ici est aussi très étroit : deux voitures n'arrivent quasiment pas à croiser. Alors avec 66 places, donc 66 véhicules, il y aura un problème. Il faudrait refaire le trottoir, le réduire.

Christophe Aubert

Il faut juste être conscient que la mobilité douce engendre ces problèmes-là. On a voulu le 30 km/h : on doit intégrer des obstacles sur la chaussée, faire des rétrécissements, poser des dos d'ânes, et apprendre à céder la priorité. Je crois que cela embête tout le monde à son niveau, moi également, mais cela fait partie des mauvais côtés de ces aménagements.

Concernant la parcelle des Clos, nous nous sommes bien sûr inquiétés de toutes les voitures qui vont transiter par là. Toutefois, l'étude prévoit un quota de véhicules qui se situe tout en bas par rapport aux zones critiques encore acceptées. Cela dit, bien sûr, nous sommes habitués à notre qualité de vie et nous n'aimons pas trop être chamboulés.

Jonathan Pingeon

Pour en revenir à la viabilité du projet, compte tenu du peu de places de parc, le promoteur peut quand même se demander s'il sera possible de louer des appartements ici sans places de parc.

Concernant la demande crédit, le promoteur est-il déjà averti qu'il devra payer ces CHF 75'000.00, qu'il y a des obligations légales qui l'oblige à cela ?



Vanessa Renfer

Concernant l'attractivité de ces logements, nous avons déjà attiré l'attention du promoteur sur le fait qu'à Enges, en règle générale, il y a un véhicule par famille, qu'il n'y a pas de place pour un deuxième véhicule. Il en est conscient. Il a une vision différente de la nôtre, mais nous avons tout fait pour qu'il soit averti.

S'agissant des CHF 75'000.00, le promoteur est averti. Les calculs sont en cours pour estimer précisément la taxe, la contribution d'équipement, ou les deux, que nous pourrions refacturer au promoteur pour l'équipement de sa parcelle.

Christophe Aubert

Pour les équipements, sa contribution va être bien supérieure à ces CHF 75'000.00.

La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'arrêté relatif à la demande de crédit rétroactif de CHF 75'000.00.

Le crédit est accepté par 6 voix contre 1 et 1 abstention.

4.2 : Approbation des comptes 2023

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

La présidente passe la parole à Christophe Aubert pour commenter le rapport.

Christophe Aubert

Le Conseil communal vous présente ses derniers comptes, ceux de 2023. Le budget prévoyait un déficit d'environ CHF 314'000.00, et le résultat officiel du déficit se monte finalement à environ CHF 57'000.00. CHF 57'274.38 précisément.

C'est une bonne surprise. Cela fait deux ans de suite que l'on prédit des déficits catastrophiques et que, finalement, on ne s'en tire pas trop mal, si j'ose dire. Cela dit, cette année, nous avons vraiment un déficit de CHF 57'000.00 : le delta est réellement dû à des économies ou à de l'argent que nous n'avons pas dû emprunter pour faire fonctionner la commune. C'est vraiment la grande différence par rapport à l'année précédente.

Pourquoi ce grand delta ? Dans l'ordre d'importance, d'abord le chapitre « **Finances et impôts** ». Comme vous le savez, chaque année, nous recevons des projections du Canton pour connaître la situation au niveau de la fiscalité et ce que nous pouvons nous-mêmes indiquer comme projection.

Lorsque nous avons reçu ces montants, nous les avons déjà majorés, revus à la hausse, car nous savions que la tendance penchait quand même vers de meilleurs résultats. Toutefois, comme on ne connaît pas personnellement la situation des gens, on ne peut pas estimer des montants supérieurs. Il est quand même difficile d'avancer des montants de rentrées fiscales sans risquer d'être déçu : on compte sur quelque chose que l'on n'a finalement pas, et on doit compenser par les emprunts. Dans le cas de notre commune, la surprise est mieux dans ce sens que dans l'autre.

Nous avons déjà majoré les rentrées fiscales d'environ CHF 40'-50'000.00. Par rapport à ce montant, nous avons environ une soixantaine de milliers de francs de rentrées fiscales supplémentaires pour 2023. C'est donc vraiment une très bonne surprise.



Nous avons pu aussi compter sur des rappels d'impôts de contribuables. Il faut savoir que nous ne pouvons avoir aucune information préalable pour ces cas-là : c'est vraiment complètement aléatoire. Nous ne pouvons pas téléphoner toutes les deux semaines au Service des contributions pour savoir si, potentiellement, quelqu'un aura des rappels d'impôts. Un tel montant d'une soixantaine de milliers de francs qui tombe ainsi dans la crousille – sans compter les frais de rappel et l'impôt sur la fortune qui l'accompagnent – fait du bien quand il tombe, mais c'est imprévisible.

Toujours dans le compte « Finances et impôts », il y a principalement des retours sur des prestations en capital. Il y a une amélioration d'environ CHF 15'000.00 : ce sont des gens qui retirent leur 3^e pilier ou des pensions. Ceci n'est pas non plus prévisible. Quant au portefeuille d'actions, il part à la hausse pour une vingtaine de milliers de francs.

Tout ceci mis bout à bout représente une augmentation de CHF 229'000.00 environ, qui font du bien avec un déficit annoncé de CHF 370'000.00. Cela dit, selon ce que je vous expliquais précédemment, c'est difficilement prévisible.

Qu'est-ce qui fait que ces comptes sont meilleurs que prévu ? Nous avons encore le chapitre « **Formation** ». A ce chapitre, vous pouvez voir un delta d'environ CHF 80'000.00 entre ce qui nous était annoncé et ce qui nous est réellement facturé.

Pour ce qui est de la formation, en début d'année, nous recevons un montant à intégrer dans notre propre budget, en fonction de la projection du nombre d'élèves que nous avons. Cette année-là, le tarif unitaire des élèves est vraiment parti à la baisse. Nous avons ainsi une soixantaine de milliers de francs pour les cycles 1 à 3. Nous l'intégrons comme charge lors de l'élaboration de notre budget, mais c'est une bonne surprise, puisque les élèves ont coûté moins cher que prévu. Voilà pour ce qui concerne la formation. Encore une fois, ce sont des choses complètement indépendantes de notre volonté. Tant mieux pour nous, mais nous n'avons aucune mainmise là-dessus. Il semblerait qu'il y ait eu des départs à la retraite, des renouvellements de poste avec des salaires plus bas. Ils ont plusieurs explications à ce sujet.

Ensuite, à moindre échelle, il y a **l'aide sociale**, avec également une économie de CHF 18'000.00. L'aide sociale est un pot commun : Enges paie en fonction du nombre d'habitants. C'est de nouveau un montant sur lequel la commune n'a aucune mainmise. Avec ces montants mis bout à bout, en ajoutant le déficit effectif, nous serions tombés quasiment dans les clous de ce que nous avions budgété.

Au niveau de **l'administration**, vous pensez bien que, compte tenu de Laténa, nous avons dépassé les budgets au niveau du Conseil communal, et nous avons eu des dépassements au niveau de notre administration. Mais ceci *raisonnablement*, j'ai envie de dire : il s'agit d'une dizaine de milliers de francs en tout.

Dans ces comptes, nous n'avons – volontairement ou involontairement – pas sorti des investissements au centre du village. Par rapport au mécanisme de frein à l'endettement, vous avez vu que nous ne le respectons plus aussi bien que les années précédentes, avec nos chiffres complètement fous de 150 % en négatif. Cette année, nous sommes au-dessous de 10 %, si je ne me trompe pas. Il faut savoir que le mécanisme de frein à l'endettement peut ne pas être respecté une fois par législature. Si nous étions en début de législature ou que nous avions d'autres projets sur la table avant la fin de la législature, nous aurions pu sortir de ce mécanisme les investissements du centre du village, comme le font d'autres communes pour d'autres travaux.

Sinon, par rapport aux comptes sur lesquels nous avons mainmise, nous avons assez bien tenu nos budgets. Je crois que l'on ne peut pas trop nous le reprocher. Peut-être dire encore un grand merci à l'administration pour le boulot relatif à ces comptes, tout au long de l'année, à Camille Crelier et, surtout, Laura Richard, ainsi qu'à mes collègues, pour leur contribution au rapport.



La présidente remercie Christophe Aubert pour l'explication et propose de passer en revue les comptes 2023 page après page.

Thierry Adatte

Page 67, 48660.00/02901 et 01200

Vous parlez de la ventilation de la subvention forfaitaire d'Alpinfra, mais il n'y a aucun chiffre. A-t-on une idée du montant de cette subvention ? C'est vraiment de la curiosité, mais il y a peut-être une raison pour qu'il n'y ait aucun chiffre.

Vanessa Renfer

La ventilation a été faite dans plusieurs comptes et on est à zéro dans ce compte-là. Il reste un bout de subvention qui doit encore être comptabilisée.

Laura Richard

On a enregistré le forfait d'Alpinfra en 2022. C'est pour cette raison que cela apparaît dans les comptes 2022. Il n'y a rien en 2023, car elle a déjà été comptabilisée. Elle ne peut donc pas revenir en produit en 2023.

Thierry Adatte

Je comprends bien pourquoi c'est à zéro : c'est une question de ventilation. Je voulais juste savoir quel était le montant de la subvention.

Laura Richard

Nous ne l'avons pas encore touchée, car c'était un forfait et Alpinfra n'intervient que quand il n'y a plus rien à « couvrir », après toutes les institutions, et nous attendons de recevoir les dernières subventions du Canton et de la Confédération. Nous avons encore les dernières factures. Je ne sais pas si vous avez remarqué : dans les « Améliorations structurelles », nous avons environ CHF 7'000.00 à régulariser sur 2023, qui étaient en transitoire au bouclage 2022 pour les inondations.

Au moment des travaux, il y a eu finalement plus que ce qui était prévu. C'est pour cela qu'il y a les CHF 7'000.- en plus sur 2023. Mais nous n'avons pas reçu les subventions cantonales, fédérales et d'Alpinfra. Pour la forme, il y a les charges extraordinaires à régulariser sur 2023, et pour la cantonale et la fédérale, ce sera aussi supérieur, théoriquement, à ce que nous avons prévu dans les comptes. Ainsi, en 2024, nous aurons la même situation, mais ce sera un revenu extraordinaire, non pas une charge extraordinaire, comme vous pouvez le voir en page 99.

Thierry Adatte

Par rapport à toutes ces subventions, est-ce que l'on s'en sort assez bien ?

Laura Richard

Je crois que le Conseil communal a frappé à toutes les portes.

Christophe Aubert

Comme expliqué à la Commission financière, nous avons tâché de réutiliser un maximum de matériaux que l'on a excavés du centre du village pour refaire nos chemins et tout ce qui a été abîmé.



Nous avons encore vu que, lors des orages des mois d'avril-mai-juin, le chemin de la Dame a été fortement détruit. Nous avons prévu de reprendre des matériaux du centre du village – qui étaient en tout bon état et qui convenaient très bien pour cela – pour les remonter, évitant ainsi de payer de la décharge pour les travaux au centre du village. Cela a permis de remettre nos chemins en état, avec le transport et la mise en place. Nous avons toujours essayé d'arranger nos petits bidons du mieux que nous le pouvions.

Thierry Adatte

C'est très bien. C'était juste de la curiosité par rapport au montant de la subvention.

Thierry Adatte**[Page 75, 36360.04/21807](#)**

J'aimerais vous inviter peut-être à participer à la désignation du Champignac d'or, car il y a une phrase que j'ai trouvée assez extraordinaire. C'est dans un commentaire [*Ndlr : page 74*] que je trouve un peu étrange. Nous avons un déficit qui est nettement moindre qu'annoncé, et vous placez cette phrase dans les comptes – je trouve un peu bizarre que ce ne soit pas dans le budget – disant que le déficit « [...] car nous avons réévalué, d'entente avec la Commune de Cornaux, le tarif de certaines prestations, comme le travail de la direction et le montant alloué aux goûters [...] » pourrait augmenter. Je ne comprends pas pourquoi vous avez mis cela.

Christophe Aubert

Ce n'est pas le déficit qui doit augmenter, mais les charges fixes. Depuis les années précédentes, nous avons quand même été surpris de ce déficit. Mais en 2023, la structure a quand même été relativement bien remplie. Dès le moment où l'on a des plages horaires qui sont remplies, les frais fixes sont diminués. C'est de nouveau une bonne surprise.

Cela dit, ce compte est quand même déficitaire. Ce que l'on veut dire par là, c'est qu'il y a des frais fixes, des frais généraux, qui eux, vont augmenter. Nous avons peut-être eu des prestations qui ont été revues à la baisse volontairement, car nous avons mis en route une structure, et il fallait un petit coup de main pour démarrer. C'est vrai que, lors de la mise en route, l'implication de la directrice et du personnel est difficilement chiffrable.

Nous voyons maintenant, avec un peu de recul, que nous avons des frais. Nous arrivons quand même à voir maintenant comment le bateau navigue. Il y a des charges qui ont été revues à la hausse et c'est dans ce sens-là que nous voulions argumenter ce compte. Nous avons mis CHF 20'000.00 au budget, mais, en 2022, nous avons CHF 16'900.00 de déficit, et nous savions que des familles arrivaient avec des petits enfants. C'est toujours un petit peu difficile.

Nous avons eu cette bonne nouvelle, car cela a bien tourné, et nous avons quand même dû refuser des plages horaires. En 2023, on avait dû un petit peu combiner pour que ce soit bien plein.

Vanessa Renfer

Durant l'année scolaire 2023-2024, nous avons refusé d'ouvrir le mercredi matin, car il n'y avait qu'un enfant et qu'il y avait une solution de secours pour les parents, soit de l'amener à Cornaux.

Thierry Adatte

Derrière ma question, il y a une autre question : à partir du 1^{er} janvier, nous faisons partie de la Commune de Laténa. Je pense donc que beaucoup de choses vont quand même changer. Qu'en est-il de la structure de Cornaux ?



On peut se demander si l'on ne va pas plutôt créer une superstructure au niveau Laténa, qui dépendrait peut-être d'une structure plus grande en bas. Je me suis demandé si ce petit texte n'était pas un petit message subliminal, un peu caché. Je ne sais pas ce que vous en pensez...

Vanessa Renfer

Ce n'est pas du tout un message subliminal. Nous avons eu cette discussion, pour être tout à fait franche, avec la Commune de Cornaux, qui est parfaitement au clair sur le fait qu'il est très probable que, dans un futur proche, Laténa reprendra la direction de la structure d'Enges.

Nous avons discuté du délai de dédite, qui est d'un an minimum. Il n'y aura donc de toute façon aucun changement avant août 2026. Ce n'est pas forcément urgent, car cela roule très bien avec Cornaux et nous sommes vraiment très, très satisfaits de ce partenariat. Mais aussi bien la future Laténa et Cornaux que nous-mêmes, sommes conscients de la situation, et que cela va évoluer.

Christophe Aubert

On peut ajouter aussi qu'en 2025, ce ne sera plus la petite Commune d'Enges. Forcément, on peut aussi s'imaginer que peut-être les cadeaux potentiels que l'on nous a faits, n'étaient plus d'actualité. C'est aussi une réalité, il faut en être conscients.

Juste une précision par rapport au déficit. Le déficit que la commune paie correspond aussi au delta entre ce que les parents peuvent payer en fonction de leurs revenus et la charge qui reste par rapport au placement en structure de l'enfant.

Si nous avons une tendance fiscale à la hausse – mais peut-être pas... – et une situation plus saine, avec une participation des parents plus importante, la participation de la commune est quand même inférieure.

Vanessa Renfer

C'est juste, mais dans le financement de la structure, il y a toujours une part cantonale, une part communale, une part parentale et un solde. Et c'est ce solde que l'on retrouve là. Ce n'est pas la part communale de la subvention à l'accueil.

Gilles Christen

Page 83, Sécurité sociale

Christophe Aubert a évoqué précédemment une différence relativement significative entre le budget et le résultat, liée à une baisse des coûts de la sécurité sociale. Mais hormis le fait que tu nous as dit que ce n'était pas prévisible, y a-t-il une explication à cela ? Pouvez-vous nous donner une raison à cette baisse ? Est-ce que les gens vont mieux ? Ou cela fait-il partie d'un tout où plusieurs facteurs entrent en jeu ?

Vanessa Renfer

J'ai participé, au début du semestre, à une réunion avec les services de l'Etat pour le budget. L'information essentielle que nous avons reçue pour expliquer cette amélioration, c'est une relativement bonne conjoncture économique. Malgré l'inflation, malgré un certain sentiment d'insécurité, il faut croire que cela ne va pas si mal économiquement.

Cela fait quelques années maintenant que les demandes de prestations baissent. Le pourcentage de demandes est en baisse et les gens qui font des demandes restent moins longtemps à l'aide sociale.



Ce sont les explications que j'ai reçues. Il faut savoir toutefois que nous avons encore des prévisions qui sont bonnes pour 2025. Actuellement, il semble que la conjoncture économique soit encore satisfaisante, mais il y a toujours un décalage entre le moment où l'on voit les premiers signes de fléchissement économique et le moment où les personnes vont demander l'aide sociale : il se passe plus qu'un an. S'il y a des répercussions, cela ne se verra donc pas en 2025, peut-être en 2026, mais cela viendra plus tard.

Thierry Adatte

[Page 91, 36120.11/71000](#)

Au compte 36120.11, il y a une magnifique phrase que je trouve très, très jolie que l'on pourrait mettre au concours pour le Champignac d'or, qui récompense ces phrases prononcées généralement par des conseillers généraux ou des conseillers communaux : il est dit que « il est toujours difficile de prévoir l'imprévisible ». C'est pas mal. Comment prévoyez-vous l'imprévisible ? C'était pour rigoler, mais c'est joli.

Vanessa Renfer

C'est la preuve que nous avons de l'humour et j'espère que la presse l'aura relevé. L'avantage, c'est que l'on ne peut pas attribuer la phrase à quelqu'un parce qu'elle est dans un rapport du Conseil communal.

Cédric Abplanalp

[Page 103, Finances et impôts](#)

Précédemment, les bons résultats ont été relevés suite à certains rappels d'impôts, notamment. Nous avons bien compris que les noms ne sont pas connus, et ce n'est pas le but. Mais pour mieux comprendre, sait-on si ce sont une ou deux personnes qui n'avaient pas payé d'impôts ou qui avaient des retards d'impôts ? Ceci pour essayer de mieux comprendre cette situation, laquelle n'était effectivement pas prévisible, nous avons bien compris. Mais comment a-t-elle pu être identifiée ? Par l'administration communale, par exemple ?

Christophe Aubert

Ce n'est pas l'administration communale qui s'en rend compte. Depuis qu'il n'y a plus de taxation au sein des communes – nous avions auparavant ce que l'on appelait le « pressoir » – nous ne savons pas du tout de qui il s'agit. Le Service des contributions et la commune ne se concertent pas pour cela.

Ce que l'on sait, c'est qu'il s'agit d'un rattrapage sur plusieurs années. S'ils ont rouvert sur 10 ans, c'est un rattrapage sur 10 ans. D'où le fait qu'il y ait des intérêts aussi monstrueux. Ils ont peut-être flairé quelque chose, alors ils vont rechercher et, pour cela, ils remontent jusqu'à ce que ce soit correct.

Nous n'avons pas demandé à connaître le nom de la personne. On s'est dit que l'on maintenait le suspense du Cluedo encore un petit moment... Mais c'est un rattrapage sur plusieurs années, et pas que sur une seule année.

Cédric Abplanalp

[Page 27, recommandations de la fiduciaire Deuber & Beuret](#)

J'imagine que tous les gros projets engeois ont été présentés à Laténa, et validés par le Conseil général, les autorités politiques ou administratives ?



Christophe Aubert

A la Commission financière de Laténa, chaque commune a dû annoncer une priorisation de ses projets financiers. Il a fallu indiquer des priorités et dire ce qui était important, car ce n'était pas possible que tout le monde arrive avec sa liste au Père Noël.

Le projet du Grand Chaumont fait partie des projets priorités par la Commune d'Enges. Laténa est donc au courant du projet d'adduction de l'eau du lac pour Enges. Le budget a été déposé, et cet investissement fait partie des investissements à venir de Laténa.

Cédric Abplanalp

Y a-t-il encore d'autres projets qui ont été priorités ?

Christophe Aubert

Non. Pour l'instant, c'est le seul. Au moment où nous avons établi la priorisation des projets, nous n'avions pas encore le projet du CAD en main. Nous n'étions pas encore au courant. Par la suite, c'est avec les rencontres des mandataires des Clos, et au vu des exigences par rapport au chauffage qu'est intervenue la question du chauffage à distance. Le projet n'a pas pu être annoncé au moment de l'établissement de la liste pour Laténa. Mais le Conseil communal de Laténa est maintenant au courant. Nous ne sommes pas plus avancés que cela. Bien sûr, c'est le nouveau Conseil général de la Commune de Laténa qui validera ou non un crédit pour ce projet. L'adduction du Grand Chaumont, donc l'amélioration de notre réseau d'eau secondaire, et le CAD sont les deux gros projets concernés.

Vanessa Renfer

Nous avons également annoncé la réfection sur la route de Chaumont. Sans pouvoir chiffrer précisément le projet. Il y avait aussi le chauffage au collège. C'était un investissement que nous avons annoncé comme n'étant pas forcément prioritaire, mais en disant que nous ferions les travaux si c'était urgent. C'est devenu urgent et nous les avons effectués. Ce n'était pas prévu dans la même liste.

Christophe Aubert

Il est à noter que le chauffage du collège est financé sous l'autorité engeloise. Il sera payé en 2024. Cela reste un investissement qui a été décidé après le vote de Laténa, mais ce n'est pas un investissement dont on impose le financement à Laténa. Nous avons dit qu'aussi longtemps que nous pouvions conserver notre chaudière, nous la conserverions. C'était logique. Mais elle s'est mise à couler l'hiver passé.

La présidente termine de passer en revue les premières pages du rapport des comptes et les annexes et passe la parole à Cédric Abplanalp pour la lecture du rapport de la Commission financière.

Cédric Abplanalp

La Commission financière s'est réunie lundi 30 septembre 2024 à la salle du Conseil communal à Enges.

Présents : Pierre-André Geiser, président

Cédric Abplanalp, secrétaire

Christophe Aubert, chef du Dicastère des finances

Laura Richard, administratrice communale

Excusé : Jonathan Pigeon, vice-président



Chiffres clés

Comptes 2022 : déficit de CHF 60'959.60

Budget 2023 : déficit de CHF 370'866.00

Comptes 2023 : déficit de CHF 57'274.38

Commentaires généraux

L'exercice 2023 se solde par un déficit de CHF 57'274.38 alors que le budget prévoyait une perte importante de CHF 370'866.00. Ce résultat, meilleur que planifié, s'explique par plusieurs éléments.

Une bonne maîtrise des charges conjuguée à des entrées fiscales inattendues ont notamment contribué à ce résultat encourageant. Globalement, les revenus fiscaux ont augmenté d'environ CHF 176'000.00 grâce à des rappels d'impôts, et des impôts sur le revenu des personnes physiques en hausse de CHF 63'535.00.

Le secteur « Formation » reste toujours très variable. Il dépend du nombre d'élèves qui fréquentent nos écoles, de leur âge et du coût moyen par enfant. Le budget se montait à CHF 491'000.00 en chiffres ronds, alors que l'exercice s'est terminé à CHF 413'000.00, d'où une économie d'environ CHF 78'000.00.

D'autres économies ont été réalisées, notamment dans le domaine de la « Sécurité sociale » pour un montant avoisinant CHF 10'000.00, grâce, entre autres, au poste de l'aide sociale. Il est à relever que, depuis 2017, le Canton enregistre une baisse continue dans ce domaine.

La fortune nette de la commune se montait au 31 décembre 2023 à CHF 1'346'639.42 contre CHF 1'407'599.02 à fin 2022.

Pour le reste, les explications fournies dans la partie « Comptes détaillées 2023 » sont claires et donnent des renseignements précieux sur l'utilisation des liquidités.

Il est également précisé que ces comptes 2023 sont les derniers qui doivent être validés par le Conseil général. En effet, l'année 2024 sera validée par le nouveau Conseil général de Laténa.

Investissements

Au niveau des investissements, une dizaine sont mentionnées dans le rapport du Conseil communal, oscillant entre le plus important de CHF 176'553.20 pour la réfection de la traversée du centre du village pour les routes communales, à celui de moindre importance, CHF 179.00, concernant la pré-étude du PAL pour l'aménagement du territoire.

Rapport de révision et bilan

Le rapport de révision de la fiduciaire Deuber & Beuret SA a été intégré dans le document de présentation des « Comptes 2023 ». Ce rapport présente de manière détaillée les informations financières et fournit des explications en lien avec nos comptes. Le total du bilan se monte à CHF 7'423'431.29 contre CHF 7'046'822.57 en 2022.

Conclusion

Compte tenu des éléments mentionnés plus haut, les comptes 2023 ont été tenus avec rigueur. Par conséquent, la Commission financière vous invite à adopter les comptes tels que présentés.

La Commission financière remercie, le Conseil communal, par l'intermédiaire de Monsieur Christophe Aubert et, tout particulièrement, Madame Laura Richard, administratrice communale, pour le travail effectué.



En l'absence de questions ou de remarques, la présidente soumet l'approbation des comptes 2023 au vote.

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.

La présidente remercie le Conseil communal et l'administration.

5. Etat d'avancement des travaux de préparatoires de Laténa

Vanessa Renfer

Le nouveau Conseil communal est actif depuis son élection, mais opérationnel à 100 % depuis le 1^{er} octobre, Laurent Amez-Droz n'ayant pas pu quitter son ancien poste plus tôt.

L'organigramme est maintenant connu dans son ensemble, il a été finalisé et communiqué aux employés durant la semaine du 24 septembre. Vous avez pu en avoir des échos dans la presse. Tout le monde a retrouvé un poste, pas forcément là où il/elle le souhaitait, mais la garantie du salaire et du taux d'activité a été respectée. Un travail d'organisation se fait au sein des services.

Le travail essentiel qui va se faire au mois d'octobre, et qui était attendu par le personnel, est la répartition des services dans les différents locaux. C'est le travail de Laurent Amez-Droz. Nous espérons que nous pourrions communiquer au personnel à fin octobre sur leur future place de travail.

Le budget vient d'être examiné par le Conseil communal pour la première fois, et nous avons encore une dizaine de jours pour faire des ajustements et des propositions. Ce sera mieux organisé à Laténa qu'à Enges. L'étude du budget sera faite au mois de décembre. Le budget et le rapport seront donc remis à la Commission financière le 20 octobre.

La Commission réglementaire travaille de manière intensive. C'est d'ailleurs pour cela que notre collègue n'est pas là, puisqu'il est engagé au sein de la commission. Elle est en train de finaliser le règlement général de commune. La commission a déjà terminé son travail s'agissant du règlement sur les finances, de l'arrêté relatif à la taxe déchets et du règlement sur les émoluments et les taxes.

Nous sommes également en plein travail pour la construction du site internet et la création de l'identité visuelle.

Thierry Adatte

J'aimerais quand même féliciter notre administratrice qui sera cheffe du Service des ressources humaines.

Vanessa Renfer

Je félicite les quatre personnes, mais effectivement, Laura sera très bien comme cheffe du Service des ressources humaines. Je suis très contente de continuer de travailler avec elle. Même si ce n'est pas mon dicastère, ce n'est pas grave, je la verrai encore.

La présidente remercie pour ces explications encourageantes.

6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires)

Aucune correspondance.



7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions)

Aucune intervention.

La présidente relève qu'il n'y a jamais eu d'objets déposés durant la présente législature, ni durant la précédente.

8. Information du Conseil Communal

Nadège Grivel

Avancement de la création de l'Association d'estivage d'Enges

Madame la Présidente,
Messieurs les Conseillers généraux,

À la suite de notre Conseil général du 28 mars dernier, nous avons travaillé sur l'élaboration des statuts pour la future association ou le futur syndicat, et une proposition de bail. Nous avons collaboré avec la Chambre d'agriculture, mais il nous a parfois fallu patienter pour obtenir des réponses de leur part.

Nous nous sommes réunis à deux reprises avec les agriculteurs de notre commune, pour leur proposer notre projet d'association ou de syndicat, qui nous permettrait de dissoudre la Commission des pâturages et d'alléger la gestion communale dans un domaine très spécifique au monde agricole. Le travail de la nouvelle commune se limitera ainsi à facturer la location des parcelles à l'association, comme d'autres parcelles en fermage.

La première séance, qui a eu lieu le 2 mai, nous a permis de présenter le projet pour la création d'un syndicat ou d'une association, ainsi que les statuts, et de voir qui était intéressé. Nous avons été ravis de constater que la plupart des agriculteurs convoqués l'étaient.

Le choix des agriculteurs s'est porté sur la création d'une association, qui est moins contraignante juridiquement, notamment sur le nombre de membres. Suite à notre séance, nous avons encore adapté les statuts et le bail avec l'aide de la Chambre d'agriculture.

Pour fixer la date suivante, cela a été un peu compliqué, entre les vacances et le travail de chacun. La deuxième séance s'est donc déroulée le 19 septembre dernier. Nous avons convoqué les intéressés, qui ont répondu présents, ce qui nous a permis de valider les statuts présentés, de nommer les membres de leur futur comité. Celui-ci se réunira à l'avenir sans notre présence.

Le procès-verbal de notre séance, les statuts et le bail sont prêts à être signés par le ou la présidente et le ou la secrétaire. La date de la signature reste à déterminer par le comité de cette nouvelle association.

Thierry Adatte

Y a-t-il des gens de tout le territoire de Laténa dans cette association ?

Nadège Grivel

Non, ce sont des personnes dont l'exploitation se trouve sur le cadastre de la Commune d'Enges.



Vanessa Renfer

Fibre optique - Swisscom

Nous avons été contactés il y a quelques semaines pour informer que le déploiement de la fibre optique se fera dans le village dans les deux prochaines années. En 2027, tous les raccordements en cuivre de la région seront entièrement désactivés. Tous les logements doivent donc être raccordés à la fibre optique.

Les travaux sont intégralement pris en charge par Swisscom, jusqu'à l'intérieur de la maison. Le calendrier prévoit toutes les démarches administratives et un planning des travaux en 2025. Les travaux effectifs auront lieu en 2026.

Il est important de savoir – et ce sera communiqué à la suite du Conseil général sur notre site internet – que les travaux sont pris en charge maintenant si le propriétaire donne son accord. Si le propriétaire ne donne pas son accord, et qu'il veut réaliser les travaux dans 2-3 ans, ce sera à lui de les payer.

Les personnes qui ont actuellement un téléphone par le cuivre et qui n'ont pas le télé réseau via UPC/Cablecom, par exemple, n'auront plus de téléphone. Elles n'ont donc pas le choix. Par la suite, le fait d'être raccordé à la fibre optique ne veut pas dire que vous êtes obligés de prendre un abonnement chez Swisscom. Mais je pense que c'est une opportunité qu'il ne faut pas laisser passer.

Par contre, malheureusement, des maisons, des fermes isolées ne sont pas prévues dans ce projet de raccordement. Swisscom n'a pas l'obligation de les raccorder. Mais on nous a informés d'un projet de la Confédération – du département d'Albert Rösti – qui prévoit un budget de l'ordre de 750 millions pour trouver des solutions pour pouvoir raccorder efficacement les maisons isolées. Je n'en sais pas plus, car ce crédit n'a pas été voté au niveau de la Confédération. J'ai déjà transmis cette question à Laténa, car le Service technique devra suivre ce projet.

Jonathan Pigeon

Ils ne vont quand même pas rouvrir la route qui sera fermée à ce moment-là ?

Vanessa Renfer

Lors de tous les travaux, nous avons insisté auprès de Swisscom pour être sûrs qu'ils ne voulaient pas poser un tube de plus. Lorsque j'ai rencontré le représentant de Swisscom, je lui ai répété de ne pas rouvrir la route. Il est au courant.

Christophe Aubert

Swisscom est un peu une grande industrie. Il y a encore quelques semaines, avant que l'on pose la couche devant les Clos, il fallait s'assurer qu'il n'y avait pas de projet en cours. Je pense qu'il y a une mauvaise communication à tous les étages. Là où nous suspicions quand même des choses un peu bizarres, nous avons pris les devants et posé nous-mêmes des tubes en attente pour lier des chambres et ne pas se retrouver à devoir rouvrir la route. Il n'y a pas que Swisscom : au Groupe E, ce sont les mêmes.

Nous avons fait cela à plusieurs reprises : nous avons nous-mêmes pris l'initiative de poser des tuyaux. Pour les Clos, par exemple, nous avons posé 3,50 mètres. Ils ne voulaient pas mettre un tube de 3,50 mètres. C'est quand même parfois terrible. Ils voulaient laisser leur chambre au milieu de la route et que l'on rouvre, cas échéant.

Nous avons donc un peu anticipé cela. C'est vrai que cela a été un cheval de bataille : on a martelé qu'ils devaient poser leur fibre dans ce qui est existant.



Michel Vesco

La fibre est déjà posée dans la route : c'est la « Fiber to the street », mais pas jusqu'aux maisons. Elle arrive finalement au milieu du village, elle est au Brisecou, jusqu'à certains points. Ils vont ensuite la tirer depuis là jusqu'aux maisons. C'est clair qu'ils ne vont pas rouvrir au village, mais ils doivent en rajouter parce qu'il n'y en pas assez.

Christophe Aubert

Il faut quand même s'assurer que les armoires de distribution soient adaptées et qu'elles aient la capacité pour la distribuer, et avoir aussi le sous-équipement pour pouvoir réalimenter des bâtiments.

Vanessa Renfer

Je ne suis pas sûre que c'était vraiment clair pour les personnes que la route ne serait pas rouverte. Je l'ai donc répété plusieurs fois.

Gilles Christen

Sincères applaudissements pour le fait de prévoir des tubes supplémentaires pour des gens qui n'ont pas une vision très en amont.

Christophe Aubert

Pour le Groupe E, on savait qu'il y avait de grosses conduites d'alimentation qui montaient le chemin piétonnier. Elles étaient reliées par des gatics qui étaient au milieu de la route. Il y avait juste des petits tubes ridicules et l'on a rajouté une série de tubes. On ne veut pas rouvrir quinze fois la route. On a déjà eu assez de surprises. Cela ne coûtait pas très cher à la commune d'investir dans ce matériel.

Gilles Christen

Est-ce que cela peut être reporté sur ces entreprises ?

Christophe Aubert

Oui. Mais il faut pouvoir les retrouver...

Gilles Christen

Est-ce qu'il y a eu des photos ?

Christophe Aubert

Non, il y a des traces écrites. Mais cela dépend quand les travaux ont lieu par la suite : je ne sais pas qui se rappellera plus tard que l'on a posé trois tubes sur 12,50 mètres...

Gilles Christen

Pour travailler dans ce genre de chantiers – qui ne sont pas aussi conséquents – je peux dire que l'on fait des photos tous les jours. La question est donc : est-ce que le voyer-chef fait de la surveillance appuyée ?

Vanessa Renfer

Il y a des photos et des relevés de géomatique. C'est documenté.



Christophe Aubert

Des relevés sont réalisés avant que les conduites soient remblayées. C'est documenté, mais quant à savoir à qui cela appartient, je ne suis pas sûr que dans 15 ans, on puisse dire qui a posé un tube. Mais il est là. Si nous pouvons éviter de rouvrir la route, autant le faire.

En fait, cette fibre qui entre dans les bâtiments remplacera tout le réseau filaire en cuivre qui se trouve actuellement dans les bâtiments. C'est sûr que c'est une opportunité : tous ceux qui peuvent la poser doivent le faire. En tant que villageois, cela ne nous coûte rien, à part quelques désagréments lors des travaux. Mais c'est quand même un atout pour les bâtiments.

Juste pour préciser – concernant l'enveloppe du département d'Albert Rösti qui a été évoquée – il y a une obligation de la Confédération : elle oblige les entreprises de télécommunications à assurer un débit internet, à mettre à disposition un débit internet, peu importe où se trouvent les habitations. C'est pour cela que l'on voit des espèces de paraboles sur les façades – comme aux Prés sur Enges – qui offrent des débits relativement moyens, mais qui respectent le débit minimal. Cette obligation va rester. Plus on avance dans le temps, plus les technologies s'améliorent, et plus elles s'améliorent, plus les débits minimums vont vers la hausse. Mais il y a déjà une obligation « d'équiper » en débit internet toutes les habitations.

Vanessa Renfer

Arrêt de bus Lordel

Malheureusement, à la suite de désaccords, la convention entre la commune et les propriétaires du bien-fonds où s'arrête le bus a été annulée. La commune étudie actuellement le déplacement de l'arrêt à la Groisière. Nous avons déjà pris des contacts avec CarPostal, le Service des ponts et chaussées et le Service des transports.

Nous sommes assez confiants dans le fait que cette solution soit possible et réalisable rapidement. Je dois reprendre contact avec CarPostal pour voir s'ils ont pu réaliser un essai de manœuvre, car cela doit toujours se faire. Cela nous permettra aussi de déterminer si des aménagements sont à faire sur la place. Nous devons aussi prévoir un cheminement piétonnier sur le tronçon entre la Groisière et Lordel.

L'avantage est que la commune est propriétaire de la Groisière, et elle est propriétaire de la parcelle où l'on prévoit le chemin piétonnier. Cela nous libère d'un certain nombre de contraintes. Nous avons un objectif de mise en service au moins de décembre déjà, mais je n'ai vraiment aucune garantie.

Gilles Christen

Cela faisait partie de nos questions au Conseil communal dans le point suivant. Cela vous arrange-t-il que le choix se soit finalement porté sur la place de la Groisière ? Ou bien est-ce que l'option Lordel est abandonnée avec regret ? Et pour quelles raisons ?

Vanessa Renfer

Nous n'avions pas besoin d'avoir du travail supplémentaire. Nous avons un projet en cours qui aurait très bien pu fonctionner. C'est vrai que ce n'est pas non plus idéal d'avoir un arrêt qui est situé à 150 mètres du hameau, mais c'est acceptable pour CarPostal, pour les Ponts et Chaussées et pour le Service des transports. Nous allons donc faire avec. Et puis nous avons cette marge de manœuvre en étant propriétaires. Nous avons estimé que s'il y avait des travaux à faire, on entrerait probablement dans le crédit que l'on vous avait demandé il y a quelques mois. De toute façon, je pense que cela devra refaire l'objet d'une demande, parce que l'on change la dénomination du lieu. Je pense que ce sera plus correct de refaire une demande.



Thierry Adatte

Est-ce que cette demande se ferait encore dans le cadre communal ?

Vanessa Renfer

La dernière séance que nous avons prévue pour Enges a lieu au mois de novembre et je doute que nous y arrivions.

Christophe Aubert

Mais techniquement, ce n'est pas très légal d'utiliser ce crédit pour une autre occasion, même si c'est dans le même but. C'est trop différent.

Vanessa Renfer

De toute façon, c'est trop tard pour faire les travaux.

Vanessa Renfer

Travaux de réfection du centre du village

Nous n'avons vraiment pas eu de chance avec les dates retenues pour réaliser la pose de la couche de roulement : cela a été annulé à deux reprises. Le Service des ponts et chaussées estime qu'il est maintenant trop tard pour pouvoir poser ce tapis dans de bonnes conditions. Comme c'est le cas pour plusieurs chantiers du canton, cette dernière étape a été reportée au printemps 2025.

Ce matin, une séance a eu lieu en présence de Christophe Aubert, de notre voyer-chef, de l'entreprise, de l'ingénieur et du Canton, pour voir quels aménagements devront être faits pour simplifier au maximum le travail en lien avec le déneigement, et rendre la circulation si ce n'est agréable, au moins supportable. Nous y sommes contraints car le Canton qui pilote cette partie du chantier.

Jonathan Pigeon

Ces aménagements qui doivent être faits pour l'hiver sont-ils aux frais du Canton ?

Vanessa Renfer

Oui.

Christophe Aubert

Pour tout ce qui concerne la route cantonale, c'est sûr. Concernant le centre du village, nous n'étions pas obligés de reporter le goudronnage pour la chaussée qui concerne la commune. Je m'explique : nous pourrions, à nos risques et périls, faire le revêtement sur les 12,62 mètres qui partent du carrefour jusqu'au centre du village. La décision est donc vite prise.

Il faut quand même une certaine température de caisson, pour poser la première couche d'enrobé, les premiers 20 cm que l'on a posés maintenant, c'est possible jusqu'à 5 degrés. Mais pour poser les 4 cm de couche de roulement, qui doit bien coller à la couche au-dessous, la base doit avoir une température de 15 degrés au minimum. Nous n'allons donc pas le faire pour deux fois 20 mètres, d'autant plus que les Ponts et Chaussées assument à 90 % les frais de pose et la garantie.

Il y a une partie où l'on a décidé de goudronner en provisoire, dernière la maison Capelli (Chemin du Rafour 2), parce que le jour où l'on doit changer la conduite d'égout qui monte en direction du Rafour dans le cadre des travaux d'adduction du Grand Chaumont, on reviendra jusqu'au collecteur de surface pour repartir contre le Rafour.



Nous optimisons ce que nous pouvons pour faire en sorte que cela coûte moins. Je pense que nous avons une assez bonne entente avec le SPCH, et il ne va pas poser de problème pour poser 40 cm d'enrobé autour de trois grilles.

Il faut savoir que Facchinetti a une planification de pose d'un mois et demi avec une plage de réserve 4 semaines après. Par conséquent, la date éventuelle aurait été celle du 21 octobre. Vous imaginez que la route a encore 15 degrés le 21 octobre ? Si c'est le cas, je ne pars pas en vacances... Mais ce ne sera clairement pas le cas.

Vanessa Renfer

J'ai encore deux points. Une réunion de réception de chantier a eu lieu il y a deux semaines. On a fait tout le tour du chantier avec l'entreprise de génie civil, et cela permet de vérifier tous les derniers petits détails qui ont été oubliés, les finitions : la terre sur les banquettes, un écoulement d'eau, etc., des petits détails, ce qui permet de terminer les travaux et de libérer l'entreprise. A l'exception de la couche de roulement.

Dernier point : il y aura un dépassement sur ce chantier, mais il n'est pas encore chiffré. Ce que nous avons réalisé, au fur et à mesure des travaux, c'est que la soumission pour l'appel d'offres était incomplète.

Cela ne change rien au montant que nous aurions dû dépenser. La différence est que nous l'aurions su tout de suite, alors que nous l'avons découvert un peu au fur et à mesure, et nous devons faire une demande de crédit complémentaire. Mais elle sera vraisemblablement soumise au Conseil général de Laténa.

Christophe Aubert

C'est aussi pour cela que nous avons séparé les Clos : pour pouvoir dissocier les deux investissements. Si nous n'avions pas demandé un crédit pour les Clos, ou s'il avait été refusé, nous aurions dû intégrer ces CHF 75'000.00 à l'investissement du centre du village et cela aurait encore majoré le dépassement. Ceci sans tenir compte de la transparence : c'est toujours plus facile de présenter au promoteur un chapitre vraiment complet et bien distinct de part et d'autre pour réclamer ensuite des frais.

Nous n'avons pas de chiffre pour ce dépassement aujourd'hui, mais je pense que nous serons au-delà de CHF 100'000.00. C'est un peu triste, mais c'est la tendance actuelle. Nous en avons discuté un petit peu avec les entreprises.

Le bureau d'ingénieurs doit faire une offre et estimer le montant des travaux. Mais s'il omet des postes et que l'entreprise le remarque, celle-ci ne va pas venir nous informer que l'on a oublié telle chose, ou nous communiquer ce qui manque pour nous rendre service et nous permettre de savoir quels montants il faudra dépenser. Les entreprises ne le font pas, car, comme le premier critère est le montant, elles perdraient des parts de marché vis-à-vis des autres entreprises qui ont soumissionné.

On voit souvent des appels d'offres où il n'y a même plus de détails : ce sont des blocs, et on ne sait même plus ce que l'on fait. Auparavant, on était peut-être trop précis, et maintenant, comme ces appels d'offres ne sont pas forcément rémunérés comme ils le devraient, on veut simplifier, on commence à bâcler le boulot et on se retrouve dans ce genre de situation.

Si on dit, une fois que les travaux sont faits, que l'on ne paie pas parce que cela ne joue pas, on n'a personne, et si on dit, comme on l'avait fait pour divers projets, qu'aucun dépassement ne sera accepté, les entreprises ne soumissionnent pas. On est pris dans cette spirale.



Les entreprises savent exactement ce qui manque en parcourant l'offre. Là où elles sont « correctes », si j'ose dire, c'est que ce qui n'est pas dans l'offre, c'est de la régie, et elles jouent le jeu parce qu'elles font une ristourne sur les heures de régie, pour tomber dans le coût horaire des prestations. C'est le côté sympa des entreprises. Sinon, si on devait tout passer en régie, ce serait impayable.

Constanze Bonardo

Sur un chantier de cette envergure, c'est normal que l'on puisse oublier certaines choses, qu'il y ait des choses en plus.

Michel Vesco

Je ne suis pas d'accord, car ce n'est pas la première fois que l'on fait une route. Je trouve cela absolument scandaleux. Dans le privé, si ce n'est pas avec des communes ou le Canton, cela ne passe pas. Mais on profite, parce que c'est une commune, parce que c'est le Canton. Cela me rend dingue ! Si je faisais une erreur comme celle-là dans mon métier... L'ingénieur doit assumer.

Gilles Christen

Sait-on sur quoi porte cette différence ?

Christophe Aubert

Nous nous sommes retrouvés avec des mètres cubes d'enrobage de conduites, car les conduites d'égout ont toutes été bétonnées sous la route avec des quantités de béton astronomiques. Il a fallu taper pour casser les anciennes conduites. Autant dire que cela coûte vite cher.

Nous avons dû faire des sondages. Il y a eu un relevé du sous-sol, mais il ne correspond pas aux plans. Il faut sonder à des endroits pour faire des embranchements, mettre des conduites provisoires et on ne retrouve pas les conduites. C'est arrivé pour la mise en place du provisoire pour l'eau potable pour la maison de commune. Il a fallu creuser trois fois pour trouver la conduite d'eau. Comme il y avait eu une fuite auparavant, Fred savait heureusement à peu près dans quelle zone devait se trouver la conduite et on a pu la retrouver. Il y a des manquements, c'est sûr.

Vous savez que le village est en zone S, donc toutes les conduites d'égout sont en PE soudé. Cela veut dire qu'il faut des pièces spéciales, car les dimensions sont quand même relativement importantes. Il ne s'agit pas juste de souder des tubes les uns aux autres, il faut des pièces spéciales. C'est vrai qu'il manquait du matériel pour certains postes lors de la soumission.

Cette frustration est horrible, c'est vexant. Nous aurions connu plus vite ce montant si les entreprises jouaient le jeu. Comme tu le dis, c'est peut-être comme ça pour les communes ou les villes. Pour les privés, pour ma part, quand j'ai construit, il y a eu aussi des dépassements. Et je ne voulais pas qu'ils repartent avec ce qu'ils avaient mis en place. C'est toujours difficile de savoir exactement ce que l'on a dans notre sous-sol.

Michel Vesco

Il peut y avoir des surprises, vous l'aviez dit dès le début. Mais que l'ingénieur ne pense pas que c'est une zone S2...



Christophe Aubert

Cela devient une tendance de dire que l'on met telle ou telle conduite et que l'on commandera le reste quand on saura ce qu'il faut effectivement. Ils prévoient donc des postes avec des réserves pour cela. Ensuite, si les réserves ne sont pas assez conséquentes, ou s'ils n'ont pas vraiment fait attention au fait qu'il y avait huit maisons et non pas deux, il va manquer des pièces. Ce sont des exemples que nous avons connus.

Il y a aussi eu le fait que les prix du plastique/PVC avaient quand même évolué par rapport à la soumission. Nous avons reçu la soumission juste avant le Covid, puis il y a eu le problème du manque de PVC, du manque de matériel, puis la guerre. Les prix ont flambé de 150 % sur le PVC. Nous posons surtout de grosses conduites et elles sont chères.

Nous avons aussi décidé d'augmenter la section pour la conduite d'eau claire, au vu de ce qui s'est passé et de ce que nous avons mis en place contre les inondations et les écoulements. Nous pensions que nous avions un gros collecteur d'eau claire de 400 pour récupérer toutes les eaux du centre du village. Nous avons fait une soumission pour le remplacement avec un PVC 400, qui écoule mieux que du béton, et lorsque nous avons creusé, c'était du 500. Parce que les indications concernant le souterrain étaient fausses. Alors que fait-on ? On remet du 400 et on péjore encore notre système, ou on met un équivalent qui débite mieux, mais qui coûte CHF 30'000.00 de plus ? Nous avons rencontré ce genre de problèmes, mais il a fallu le faire.

Si l'on améliore le centre du village, que l'on fait quelque chose de bien, que l'on met du dévers et que, finalement, la capacité est encore amoindrie, on fait marche arrière. Nous avons vu ce que cela a donné le 21 juin lors des inondations.

Nous avons eu une surprise, parce qu'à l'endroit où ils ont sondé pour connaître le diamètre, celui-ci était effectivement de 400, alors que 2 mètres en amont, c'était du 500. C'est de la malchance.

Gilles Christen

Comme tu as présenté le problème au début, je pensais que les CHF 100'000.00 supplémentaires étaient entièrement dus à l'ingénieur.

Christophe Aubert

Non. Il y a des frais d'ingénieur qui ont été sous-estimés, et nous avons aussi un dépassement qui touche le bureau, mais il n'y a pas que cela. Ce n'est pas seulement dû à la faute de l'ingénieur. C'est vraiment dû au fait que nous avons eu des imprévus. Ce n'était pas de chance. Pour certains postes, cela aurait quand même dû se voir, mais pour le reste, ce sont les aléas. C'était la même chose pour Cornaux : ils ont refait tout le centre du village et c'était une catastrophe. Il aurait été bien de le savoir plus vite, mais ce sera la surprise.

Gilles Christen

Vous avez récupéré une partie des déblais de la route pour les utiliser ailleurs : y a-t-il eu des analyses de ces déblais pour s'assurer que l'on ne mettait pas n'importe quoi sur les chemins forestiers ?

Christophe Aubert

On ne nous laisse pas le choix. Lorsque le SPCH a fait l'étude de projet, il a carotté la route. Il a carotté tous les enrobés sur toute la longueur du tronçon pour en connaître le type. D'abord pour savoir si nous pouvions les amener en décharge conventionnelle pour du recyclage ou s'ils devaient être considérés comme des déchets spéciaux. Ce que nous avons déposé sur nos chemins concerne les caissons, c'est-à-dire vraiment le souterrain de la route, dont les matériaux ne sont pas pollués.



Constanze Bonardo

C'est beaucoup de travail. Mais comme dit Thierry : c'est difficile de prévoir l'imprévu...

Thierry Adatte

Il y a un autre Champignac d'argent qui se présente bien : la mauvaise communication chez Swisscom.

Vanessa Renfer

Plan d'aménagement local (PAL)

Je voulais juste encore brièvement évoquer le plan d'aménagement local, même si c'est surtout Claude Borel qui suit ce projet.

Les quatre communes de la future Laténa ont coordonné, dans la mesure du possible, la finalisation des PAL pour un dépôt à la fin de l'année. Des séances ont eu lieu entre les conseillers communaux, les mandataires et les responsables des services techniques. Un travail a été fait pour unifier ce qui était unifiable dans ces projets.

Christophe Aubert

Je voulais enchaîner directement par rapport à la mauvaise communication concernant le centre du village, par rapport aux travaux de goudronnage.

Constanze Bonardo

En ce qui me concerne, officiellement, j'ai retenu que les travaux pour la dernière couche ont lieu le 14 octobre.

Vanessa Renfer

Il y a deux éléments. La date du 14 octobre nous avait été annoncée au départ. Nous avons appris ensuite que le Canton renonçait à réaliser cette étape encore cet automne.

J'ai voulu attendre d'avoir encore une rencontre avec le Canton, avant de communiquer officiellement au village par un tout-ménage disant qu'il n'y aura pas de goudronnage à fin 2024, et que c'est reporté en 2025. Malheureusement, une communication est partie un tout petit peu trop vite de la part du bureau d'ingénieurs. Comme nous étions occupés à la préparation des comptes, j'ai dit que nous attendions la séance du Conseil général. La séance avec le Canton avait lieu ce matin.

Par rapport à ce qui s'est passé au mois de septembre, c'est vrai que nous n'avons pas été bons, nous n'avons pas suffisamment communiqué. Nous avons dit que les travaux auraient *peut-être* lieu à telle date, mais nous ne nous sommes pas demandé comment faire pour avertir les gens si ça n'avait pas lieu. D'où les oui-dire.

Par contre, nous avions prévu une lettre le 23 septembre et nous pensions avoir une idée brillante, qui était celle d'utiliser le répondeur de l'administration communale, comme on le faisait pour une course d'école quand on était petits : on pouvait appeler un numéro avec un répondeur qui disait « La course d'école de la classe x a lieu ». Nous aurions alors mis un message « Le goudronnage a lieu » ou « Le goudronnage n'a pas lieu ».

Mais comme la météo a été tellement catastrophique, nous avons annulé cette pose de goudron 3-4 jours avant, ce qui nous a permis d'envoyer un tout-ménage et d'annoncer l'annulation de la date prévue. Nous avons quand même eu une réflexion, mais un petit peu tardivement.



Christophe Aubert

On ne peut pas toujours être bon.

Constanze Bonardo

C'est vrai que, pour nous, c'est compliqué, puisque l'on ne pourra plus passer. Pour la première date, ce sont des choses qui arrivent. Pour la deuxième date, il faut que l'on s'organise de nouveau. Dans ce cas, c'était très bien, car c'est arrivé avant le week-end. Je ne sais pas si c'est à ce moment-là que la date du 14 octobre a été fixée. On entend des choses, on ne sait pas trop... Mais ce que je n'ai jamais compris, c'est que vous n'avez même pas envoyé un courriel au Conseil général.

Vanessa Renfer

C'est vrai.

Christophe Aubert

Nous avons quand même envoyé des courriels, mais le problème, c'est que tout le monde n'est pas dans la liste.

De toute manière, c'était mauvais. Il faudrait avoir des panneaux à placer au bord de la route, puisque tout le monde passe devant. Tous les villageois trouveront une solution, mais pour ceux qui travaillent à Enges et habitent à l'extérieur ? Il n'y en a pas quinze mille non plus, mais nous n'avons pas été bons, c'est vrai.

Notre dernière solution était top, mais c'est tombé à l'eau. Comme je vous l'ai expliqué précédemment, l'entreprise planifie 6 semaines pour le goudronnage. Nous avons eu de la chance la deuxième fois, puisqu'ils n'ont pas amené toutes les machines pour rien.

La dernière fois, quand le Canton a pris la décision de reporter le goudronnage, il a demandé au bureau d'ingénieurs de faire un projet de lettre pour l'administration, à transmettre en tout-ménage aux habitants. Comme à son habitude, l'ingénieur a envoyé l'information à sa liste de contacts à avertir en cas de désagréments engendrés par les travaux du centre du village. Nous l'avons reçue et l'avons renvoyée, mais pas aux Brisecou, par exemple. Et puis des messages ont commencé de circuler sur WhatsApp.

Vanessa Renfer

Suite à la séance de ce soir et la réunion de ce matin, on peut faire un tout-ménage.

Christophe Aubert

Un tout-ménage sera envoyé, mais c'était mauvais, on est d'accord.

Quand on était gamins et que l'on devait partir en camp de ski, on téléphonait le dimanche soir pour savoir s'il avait lieu ou pas. Je me suis dit que l'on pouvait faire la même chose avec les travaux. Mais il y a quand même des gens qui ont appelé : on m'a appelé le dimanche pour savoir si cela avait lieu. Nous avons quand même reçu quelques téléphones.

Vanessa Renfer

Nous avons indiqué nos numéros. Donc, en cas de doute, il y avait possibilité de nous contacter.

Constanze Bonardo

Mais c'était compliqué, car il a fait beau et, ce lundi, il a fait moche. Mais pourquoi est-ce que cela doit être fait un lundi ?



Christophe Aubert

Pour la population, cela ne pose pas de problème que ce soit fait lundi, mardi ou mercredi. Mais nous avons pensé que, puisque le Chasseur est fermé le lundi, il n'y a au moins pas de désagréments pour l'établissement. C'était l'argument en faveur du lundi.

Au final, cela ne change rien, parce qu'il faut un certain temps pour préparer la route, un certain temps pour la pose et un certain temps durant lequel il ne faut pas rouler sur la surface. Il faut toujours ces 36 heures : que l'on commence à minuit ou à 6h, les habitants ont les mêmes désagréments. Mais ce n'est pas forcément évident à expliquer à tout le monde.

Nous sommes à Enges, tout le monde se connaît. Quand on explique ce problème aux autres communes ou au SPCH, ils ne comprennent pas : pour eux, il faut fermer, un point c'est tout. Ailleurs, personne ne se pose la question : c'est fermé, les gens vont à pied, ils parquent leur bagnole, ils ne s'inquiètent pas. Ici, nous nous inquiétons de ce que vont penser les gens. Nous essayons de faire au mieux, mais cela ne marche pas toujours.

Gilles Christen

On peut fermer les routes, mais placer, quelques semaines avant, un panneau orange à l'entrée du village.

Christophe Aubert

Un panneau a été mis.

Gilles Christen

Par contre, j'ai quand même été surpris concernant la date du 23, parce que nous avons reçu l'information de la part d'amis qui n'habitent pas le centre du village, et qui n'étaient pas impactés. Ils ont reçu un WhatsApp – je ne sais pas comment – alors que nous n'étions même pas informés que cela se ferait peut-être encore cette année. Cela n'avait pas été agendé. Nous savions que cela pouvait se faire jusqu'en octobre, mais sans connaître la date.

Christophe Aubert

La première date était agendée, déjà avec une date de réserve.

Vanessa Renfer

Nous avons renvoyé un tout-ménage pour le mois de septembre.

9. Question des membres du Conseil général

Thierry Adatte

Concernant l'ancienne laiterie

Qu'est-ce qui se passe avec la laiterie ? Est-ce que le projet avance ?

Vanessa Renfer

Ce que nous pouvons dire, c'est que l'acquisition s'est faite ce printemps. Les propriétaires doivent terminer de vider la laiterie. Nous aurions voulu faire encore beaucoup de choses, mais en termes de priorités par rapport au travail que nous devons accomplir, nous n'avons pas pu aller plus loin dans la démarche et ce sera délégué à Laténa. Par contre, sans trahir le secret des séances du Conseil communal, ce point a déjà été soulevé.



Christophe Aubert

C'est en cours. Le bâtiment a été acheté. Les places de parc devant le Pavillon, toutes les places avec les dimensions correspondantes, jusqu'au sapin à côté de la laiterie, seront marquées en même temps que le marquage des routes au printemps.

Bernard Monnet

Concernant l'amenée de l'eau au Pavillon du centre du village

Est-ce que vous allez faire quelque chose ? Il y a un tuyau et un robinet : est-ce qu'un lavabo sera posé ? Ou est-ce que ce sera aussi délégué à Laténa ? Sauf erreur, il y a une location, non ?

Christophe Aubert

Non, il n'y a pas de location.

Bernard Monnet

Il y a au moins une fois quelque chose de gratuit, c'est bien.

Christophe Aubert

Dans le cadre des travaux, vu que l'on passait à proximité, nous avons installé les conduites d'alimentation et d'évacuation de la laiterie et du Pavillon. Nous avons tout remis à jour, avec les égouts au Pavillon, pour pouvoir poser un petit lavabo d'appoint. Le but n'est pas d'avoir une grande bassine à cet endroit. Il y aura plutôt un lavabo/bassine pour les sociétés locales dans le local de la laiterie, où il y a moyen de mettre les toilettes et de pouvoir laver. Au Pavillon, c'est bien d'avoir un petit point d'eau, mais uniquement de l'eau froide.

Constanze Bonardo

Est-ce que l'installation sera aussi déléguée à Laténa ? Même si elle est presque terminée.

Christophe Aubert

On peut poser un lavabo, ce n'est pas une grosse affaire. Ce n'est pas oublié.

Pierre-André Geiser

Concernant la vente de la Métairie d'Enges

Cela fait un certain temps que nous en parlons. Où en sont les tractations ?

Vanessa Renfer

C'est en cours, nous avons relancé l'acquéreur. Cela avance, mais lentement. Je ne vais pas entrer dans les détails ici, mais ce n'est en tout cas pas remis en question.

Christophe Aubert

Cela doit se faire encore cette année, normalement. On sait le temps que prend parfois le notaire.

Constanze Bonardo

D'autres questions ?



Jonathan Pingeon

Concernant le CAD

Nous avons tout à l'heure parlé du CAD : avez-vous déjà les résultats de l'étude préliminaire, de l'étude de faisabilité ?

Christophe Aubert

Oui. Sauf erreur, 26 ou 27 sondages ont été faits auprès des propriétaires concernés par le périmètre du CAD au centre du village. Sur les 26-27, 19 propriétaires sont intéressés, ce qui rend le projet réalisable.

Le bureau Masai nous a présenté le projet. Nous en sommes au stade de devoir déterminer quelle sera la structure de cette entreprise, à savoir si elle sera communale, si ce sera une association, une SA ou un prestataire tel que Groupe E ou Viteos.

Le projet nous est parvenu. Nous avons pris contact avec le potentiel hébergeur de la chaudière. Il y a un intérêt assez marqué – voire très marqué – de sa part, ce qui est déjà une bonne chose pour le projet.

Vanessa Renfer

Une présentation sera organisée pour le Conseil communal de Laténa, pour savoir s'il y a une entrée en matière sur une participation communale. A ce stade, ce n'est plus nous qui pouvons décider.

Christophe Aubert

Mais c'est de nouveau un projet qui doit aller très vite, car des bâtiments vont se construire et il faudrait en perdre le moins possible pour que ça soit le plus viable possible.

Jonathan Pingeon

Ce sera à Laténa de décider.

Vanessa Renfer

A moins que ce soit entièrement pris en charge par des privés.

Christophe Aubert

Pour ce genre de projet, nous avons déjà posé, en attente, des fourreaux pour passer d'un côté à l'autre de la route sans que l'on doive la rouvrir. Si le CAD ne se réalise pas, nous aurons posé trois tuyaux pour rien.

Gilles Christen

Concernant le remplacement du système de chauffage au Collège

Est-ce que c'est prêt, le chauffage est-il fonctionnel ?

Vanessa Renfer

La chaudière a été posée cet été. Cela a été un challenge de coordonner les différents corps de métiers pour que ce soit fait pendant les vacances. Les premiers essais ont eu lieu fin août, avant la mise en fonction.

Nous avons pu profiter d'une action intéressante pour le premier achat de pellets. Il reste à effectuer la visite de conformité, comme au terme de chaque construction ou aménagement. Pour cela, vu le caractère du lieu et la technologie, nous avons contacté un spécialiste AEAI.



Christophe Aubert

Nous sommes contraints de le faire.

Vanessa Renfer

Oui, et nous souhaiterions terminer ce projet encore sous la Commune d'Enges.

Gilles Christen

La Commission de police du feu n'aura-t-elle pas besoin de faire cette visite de conformité ? Parce que nous ne sommes pas vraiment à même de juger...

Vanessa Renfer

C'est une bonne question : comment cela va-t-il s'organiser concrètement ?

Gilles Christen

Normalement, la Commission de police du feu devrait déjà être informée des travaux en cours pour pouvoir aller voir comment ils se déroulent. Mais cela ne s'est jamais fait dans la commune, pour aucun chantier. La commission passe après coup. C'est donc bien si c'est un expert qui s'en charge. Mais je pense que sa visite va coûter cher.

Vanessa Renfer

Je pense que c'est une dépense utile.

Gilles Christen

C'est indispensable.

Bernard Monnet

J'ai une question peut-être un petit peu rigolote. Si le quartier des Clos se réalise, cela fera beaucoup de monde. Est-ce qu'à ce moment-là, nous aurons la Poste ou une épicerie au village ? Ou bien est-ce que l'on continue d'aller à Marin Centre ?

Vanessa Renfer

Il y a eu une épicerie au village.

Bernard Monnet

Je posais juste la question.

Vanessa Renfer

Je ne suis pas sûre que, dans le contexte actuel, un village de 400 habitants soit suffisamment séduisant pour y installer une épicerie. Quant à la Poste...

Bernard Monnet

Ce n'est donc pas au programme.

Vanessa Renfer

A la limite, je pense qu'une commune pourrait essayer de promouvoir l'arrivée d'un commerce.

Bernard Monnet

Cela n'a pas été débattu. Mais on pourrait prévoir éventuellement une petite épicerie.



Michel Vesco

S'il y a des appartements protégés, ce serait une condition, non ? A un moment donné, il y avait le projet de faire des appartements protégés dans plusieurs quartiers. Cela aurait nécessité d'avoir une petite épicerie, non ?

Vanessa Renfer

Non, le règlement est un petit peu plus souple, dans le sens qu'il demande un *commerce*. Renseignements pris auprès de l'Office du logement, le Chasseur est un commerce. De ce point de vue, ce critère serait rempli. L'autre critère était une question d'accessibilité : il faut être proche des transports en commun. Mais il n'y en a pas beaucoup...

Thierry Adatte

Concernant le parking, est-ce que vous avez un règlement ?

Christophe Aubert

Non. Nous nous sommes penchés sur cette question, mais on ne peut pas juste faire un règlement pour l'espace devant le Pavillon. Il faut que l'on pense aussi à toutes les places qui sont en attente dans tous les coins. On ne peut pas faire le règlement du Pavillon, le règlement pour les places des Esserts, etc. C'est un ensemble.

Thierry Adatte

Cela viendra donc dans le cadre de Laténa.

Christophe Aubert

Ce sera dans ce cadre-là. Pour l'instant, nous allons marquer les cases pour que les gens puissent se parquer et que l'on puisse utiliser l'espace disponible, car c'est le problème : avec les gabarits existants, il est possible de parquer 13 voitures, mais quand les voitures se parquent à un mètre les unes des autres, il y en a tout de suite moins. Avec au moins un marquage au sol, on utilise au mieux le parking existant.

Thierry Adatte

Concernant le Wifi de la salle

Quand on essaie de se connecter, cela ne fonctionne pas du tout. De toute façon, si par hasard cela fonctionne, il faut courir à 100 mètres sur la place du village, essayer d'obtenir du réseau pour recevoir un SMS, et revenir en courant ici, au premier étage. N'y a-t-il pas moyen d'installer un Wifi un peu plus efficace ?

Vanessa Renfer

Le Wifi est un sujet qui nous prend bien la tête : depuis qu'il a été installé, nous n'avons que des problèmes. Nous appelons le SIEN très régulièrement, et nous n'avons pas encore réussi à résoudre le problème. La connexion au réseau est tout le temps coupée. Quand nous sommes en séance du Conseil communal, la connexion tient une heure, ensuite elle est coupée. Nous n'avons pas encore résolu le problème et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Pour ce qui est du code, c'est toujours le même. Lorsque l'on reçoit le code, il suffit de le garder dans ses SMS.

Thierry Adatte

Oui, mais il faut le recevoir. Nous avons essayé l'autre soir : le SMS n'arrive pas.



Vanessa Renfer

Mais tu t'es déjà connecté au Wifi de Neuchâtel.

Christophe Aubert

C'est toujours un FreeWifi, qu'il soit à Enges ou ailleurs, c'est le même.

Thierry Adatte

Ce n'était pas clair que c'était le même code, mais c'est de ma faute.

Christophe Aubert

Il suffit de cocher « se souvenir ». Cela fonctionne. On peut réutiliser le même code.

Thierry Adatte

Concernant les arbres de la Baume

J'ai encore une petite question concernant les arbres de la Baume : quand le tronçonnage va-t-il commencer ?

Vanessa Renfer

Est-ce que tu as une autre question ?... Il n'y a pas d'autres nouvelles pour le moment.

Thierry Adatte

Les arbres commencent à grandir beaucoup et c'est vraiment au détriment de la place de jeux et de la chapelle. Cela commence à poser des problèmes.

La présidente remercie les membres du Conseil communal et du Conseil général et clôt la séance à 22h28.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente


Constanze Bonardo

Le secrétaire


Michel Vesco

Procès-verbal établi par Mme Esther Wagnières (Ancrages), sous la responsabilité de Mme Laura Richard, administratrice communale.